

Municipalité de Maskinongé

Le 9 octobre 2014

Madame Lisa Raitt
Ministre des Transports
Place de Ville, Tour C, 29^e étage
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Objet : Sauvons Postes Canada

Madame,

Je vous transmets la résolution numéro 283-10-14 qui a été adoptée lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de Maskinongé, le 6 octobre dernier, concernant le sujet cité en objet.

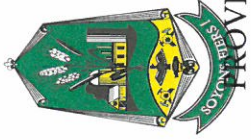
Espérant que vous porterez une attention particulière à notre demande, je vous prie de recevoir, Madame Raitt, mes sentiments les plus distingués.


France Gervais

Directrice générale & secrétaire-trésorière

p.j. Résolution 283-10-14

c.c. M. Denis Lemelin, président, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
Mme Ruth-Ellen Brosseau, députée Berthier-Maskinongé
M. Brad Woodside, président, Fédération canadienne des municipalités



Municipalité de Maskinongé

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE MASKINONGÉ

M.R.C. DE MASKINONGÉ

Extrait du livre des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Maskinongé tenue au lieu ordinaire des séances, le lundi 6 octobre 2014 à 20h00, sous la présidence de monsieur Roger Michaud, maire et à laquelle il y avait quorum.

RÉSOLUTION #283-10-14 : Sauvons Postes Canada

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture ;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue ;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays ;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé ;

POUR CES MOTIFS : Il est proposé par madame la conseillère Lyse Beaudoin et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Maskinongé écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires ;

QUE la municipalité de Maskinongé demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

/S/ Roger Michaud, maire

/S/ France Gervais, secrétaire-trésorière

Copie certifiée conforme

Donnée à Maskinongé

Ce 10 octobre 2014


France Gervais, secrétaire-trésorière